

## Campagne canadienne contre les aliments génétiquement modifiés (GM) Les communautés prennent position

### Modèle de résolution contre la culture des aliments GM



ATTENDU QUE les aliments génétiquement modifiés (GM) n'ont pas fait l'objet de tests adéquats par une agence fédérale quant à leurs répercussions à long terme sur la santé des êtres humains et de l'environnement;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral doit tout d'abord procéder à la mise en œuvre de toutes les recommandations de la Société royale du Canada en vue de la réglementation adéquate des aliments génétiquement modifiés afin de prévenir tout préjudice;

ATTENDU QU'IL n'est actuellement pas possible de prévenir la contamination des cultures traditionnelles par les graines génétiquement modifiées et le pollen;

ATTENDU QUE la contamination attribuable aux graines brevetées génétiquement modifiées entrave l'indépendance des agriculteurs locaux et les expose à des contestations juridiques de la part des compagnies de biotechnologie;

ATTENDU QUE l'interdiction de la culture d'aliments génétiquement modifiés assurerait l'intégrité des cultures traditionnelles et donnerait aux producteurs locaux l'accès à une nouvelle marché réservée aux aliments non génétiquement modifiés;

ATTENDU QUE la réglementation des cultures génétiquement modifiées est une question qui relève des municipalités et sert l'intérêt de la population;

IL EST DONC PROPOSÉ QUE le \_\_\_\_\_ (*nom du conseil municipal*) par la présente, s'oppose à la culture d'aliments génétiquement modifiés dans la municipalité de \_\_\_\_\_.

IL EST PROPOSÉ DE PLUS QUE le \_\_\_\_\_ (*nom du conseil municipal*) envoie des copies de la présente résolution à la Fédération canadienne des municipalités, à l'organisation municipale provinciale applicable, au premier ministre Martin, à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, à Santé Canada, à Agriculture Canada, ainsi qu'aux bureaux locaux du député provincial et du député fédéral.